

Formation « Comprendre et savoir transmettre l'Agriculture Paysanne »

De l'historique à la concrétisation de la démarche sur les fermes

Date : Vendredi 17 juin 2022

Lieu : Grande salle de la Confédération paysanne - 104 rue Robespierre 93170 Bagnolet

Public : Salarié.es du réseau FADEAR et Confédération Paysanne et membres paysans_nes bénévoles des syndicats et associations locales et nationales proches de l'Agriculture Paysanne.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Pré-requis : aucun

Nous conseillons de lire en amont la brochure sur les 10 principes de l'Agriculture Paysanne et de visionner 1 vidéo de présentation du projet d'agriculture paysanne par un de ses cofondateurs_trices, son lien vous sera transmis, après inscription.

Horaires : de 9h30 à 13h et 14h à 17h30

Durée de la formation : 1 journée de 7h00

Moyen d'encadrement :

Intervenant_e_s : Jean-Luc Malpaux, paysan retraité, ayant participé à la création de la Charte de l'Agriculture Paysanne et Marion Thériez, animatrice Agriculture Paysanne à Initiatives Paysannes / **Animation:** Julien Melou, animateur formation FADEAR.

Contexte et ambition de la journée de formation

A l'heure où il est important de ré-affirmer les valeurs de l'Agriculture Paysanne comme réponse aux enjeux sociétaux actuels, nous remarquons que peu de salarié_e_s et de paysans_nes du réseau FADEAR et Confédération Paysanne comprennent et transmettent les notions que portent les « Valeurs de l'Agriculture Paysanne ».

Il semble donc important que la FADEAR porte une formation pour ré-affirmer les fondamentaux de sa naissance et comment continuer de les essaimer, aujourd'hui !

Objectifs pédagogiques de la journée

- Maîtriser l'historique de l'Agriculture Paysanne et sa Charte
- Apprendre à communiquer sur le projet d'agriculture paysanne

- S'outiller et être capable de proposer des animations « agriculture paysanne » (notions sur l'outil de diagnostic « agriculture paysanne » possible)

Programme

9h30 : inclusion et introduction

- Accueil
- Rappel des objectifs de la journée, déroulé et cadre, présentation des intervenant_e_s
- Inclusion - recueil des attentes et pré-acquis des stagiaires sur la thématique

10h15 : De l'origine des réflexions paysannes, à la Charte de l'AP

- 1 – Historique des mouvements paysans, réflexions paysannes et de la construction de la Charte, par un paysan qui l'a vécu
- 2– Présentation de la Charte de l'Agriculture Paysanne (les 10 principes et les 6 thématiques d'analyse)

12h00 : Appréhender les 6 thématiques d'analyse de l'Agriculture Paysanne sur une ferme :

Travail de réflexion en sous-groupe sur les 6 thèmes : L'autonomie, le travail avec la nature, la répartition, le développement local, la transmissibilité et la qualité.

12h30 – REPAS

13h45 : Restitution des 6 thèmes d'analyse

Restitution par chaque sous-groupes
Compléments d'information par les intervenants

15h30 : S'outiller et proposer des animations sur l'Agriculture Paysanne

Différents outils d'animations proposés par les intervenants (mais peuvent aussi être amenés par les participant_e_s pour *mutualisation*).

-> Travail par sous groupe sur un outil et déclinaison sur : Quand m'en servir ?, pour qui ?, pour quels objectifs ? et comment le financer ?

-> **Exemple d'outils** : Jeu des mots (« débat Agriculture Paysanne – Agriculture Industrielle »), Quiz de l'Agriculture Paysanne, Réaliser un diagnostic AP sur la plateforme en ligne, Réaliser des panneaux de ferme en Agriculture Paysanne, Photo-langage, etc...)

-> Restitution des sous-groupes par outil

-> Temps d'échanges de pratiques sur les animations Agriculture Paysanne

17h00 : temps de conclusion, bilan et évaluation de la formation

Suites conseillées :

Cette formation est une bonne introduction à l'Agriculture Paysanne pour tout membre du réseau. Il est recommandé de la compléter par une visite de ferme avec présentation de l'application de la Charte sur celle-ci (tout public), ou par la formation à l'utilisation du diagnostic AP (pour les salarié_e_s et paysans_nes du réseau Fadear travaillant sur l'Agriculture Paysanne).

=> Formation prévue les mercredi 12 et jeudi 13 OCTOBRE 2022, à Bagnolet.

* **Évaluation de la formation** (satisfaction, auto_positionnement sur les acquis (progression) et quiz).

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Ce stage très riche et très vivant va privilégier la pédagogie active.

Il sera basé sur : une forte interactivité, des échanges inter personnels à partir de l'expérience des stagiaires, de leur réflexion.

Pédagogie de l'accompagnement, l'apprenant est auteur de sa formation, le formateur est ici personne ressource.

La forme de cette formation vient appuyer et illustrer le contenu proposé aux apprenants (les formateurs).

Déroulé de la séquence : accueil des participant(e)s, constitution du groupe (présentation des objectifs de la séquence, présentation individuelle de chacun des participant(e)s et questionnement sur leurs attentes par rapport à cette première séquence), travail sur les représentations des stagiaires, clarification du langage, approche théorique, temps de régulation (tour de table permettant de vérifier la compréhension des contenus théoriques),

- un travail individuel, collectif et en sous groupe sera réalisé

Modalités générales

Détails

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.
- Le repas du midi organisé dans les locaux de la Fadear est compris dans le coût de la formation.

Coût formation pour les salarié_e_s : 210 € pour la journée jours (soit 30 €/h/stagiaire) à l'ordre de la



Fadear, possibilité de prise en charge partielle des frais pédagogiques par le fonds Ocapiat ;

Modalités de paiement : votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Coût formation pour les non salarié_e_s : prise en charge intégrale des frais pour les paysans_nes adhérent_s_ à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la

formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la FADEAR.

- Pour les autres situations de statut suivant votre cas, notamment pour les porteurs de projet à l'installation, nous contacter, en amont de la formation.

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 1 jour (7 heures) en présentiel, le vendredi 17 juin 2022

Repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR.

Contact inscription :

Julien Melou,
Animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Amélie Pelletier,
Animatrice chargée de l'accueil et de la formation
des salarié.e.s - Tel : 09 70 40 64 30
apelletier@confederationpaysanne.fr

Bulletin d'inscription à nous renvoyer Formation Formation « Comprendre et savoir transmettre l'Agriculture Paysanne » De l'historique à la concrétisation de la démarche sur les fermes le vendredi 17 juin 2022 (formation n°A 13)

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	102 RÉPUBLIQUE ⇒ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le Métro 5, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le Métro 5, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le Métro 3, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le Métro 1, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le Métro 6, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le Métro 9, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

OU ?

À la sortie du métro 9 (Robespierre), prendre la rue Arsène Chéreau

CONTACTS

 **FADEAR**
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org